

VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Justifier d'une expérience professionnelle cohérente avec la certification visée
- Avoir formulé la demande sur la plateforme vae.gouv.fr
- Avoir désigné la MFR de Vernines pour vous accompagner
- Entretien d'explicitation de la démarche

OBJECTIFS

Valider un diplôme. en rapport avec son expérience professionnelle et/ou bénévole

FINANCEMENT

France VAE (dans la limite de l'enveloppe budgétaire) et CPF

DURÉE

De 15 à 50 heures d'accompagnement en fonction du parcours

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Prise en compte des apprenants en situation de handicap :

- * Entretien préalable
- * Accompagnement possible par un référent H+
- * Adaptation de accompagnement

CONTENU

- Accompagnement en présentiel et/ou en distanciel
- Accompagnement individuel et/ou collectif
- Accompagnement à la rédaction du Livret de faisabilité
- Accompagnement à la rédaction du Livret d'expérience
- Passage des certifications complémentaires obligatoires
- Préparation à l'oral de jury / Mise en situation professionnelle de certification

